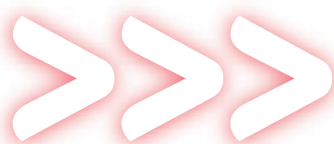


C'est l'hiver...

Le temps du ski
est arrivé pour
Eline et Sasha

Le recensement



édito



sommaire

DOSSIER : le recensement	>>> p. 3
HISTOIRE LOCALE : un métier d'autrefois : le forgeron	>>> p. 4
ACTUS MUNICIPALITÉ, VILLAGES	>>> p. 5 à 7
VIE SCOLAIRE	>>> p. 8
ASSOS INFOS	>>> p. 9 à 12
DÉLIBÉRATIONS	>>> p. 11
ETAT CIVIL	>>> p. 12
ANIMATIONS	>>> p. 12

Horaires d'ouverture de la Mairie

Du lundi au vendredi :

9 H / 12 H - 14 H / 17 H

Tél. 05 34 09 86 10

Mail : mairie.de.mercus@wanadoo.fr



Directeur de la publication :
José LORENZO

Rédaction : Patricia TESTA

Photos :
Mairie de Mercus, vie scolaire,
vie socio-éducative et vie associative,
habitants de la commune

Maquette, impression :
IPS Imprimerie (09)

Habituellement, la période des vœux est une occasion joyeuse et festive de se retrouver et de se souhaiter de bons moments pour l'année qui débute.

Cette fois, nous ne pouvons malheureusement qu'arborer une certaine morosité. Les difficultés pour la plupart d'entre nous sont telles que la ligne de conduite à suivre ne peut être que celle de la réserve, l'année 2017 étant une année électorale.

Bien sûr, l'ensemble du personnel communal et toute l'équipe municipale vous apportent leur soutien. Nous ferons, nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour aider toutes les personnes touchées de plein fouet par cette crise économique.

Il faut s'entraider en attendant des jours meilleurs, mais chacun doit également trouver sa place dans le monde à venir.

Envisageons ensemble de faire partie de ce nouveau paysage. Des solutions existent et si la commune peut apporter aide et soutien aux porteurs de projets d'ordre économique (création d'entreprise, de commerce,...) elle n'hésitera pas à le faire. L'ouverture de l'épicerie, témoigne de cet engagement.

Animés par la volonté d'améliorer sans cesse la qualité de vie de nos administrés, le conseil municipal et moi-même plaçons l'année 2017 sous le signe du respect de l'environnement.

De nombreux projets seront mis en place afin d'offrir à tous un meilleur cadre de vie et un plaisir encore plus vif de vivre dans la même commune.

Je me tourne également vers les habitants nouvellement installés. Je leur souhaite la bienvenue. Je me permets de leur préciser qu'ils peuvent, s'ils le souhaitent, venir me rencontrer en mairie, il suffit pour cela de prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

Soyons tous citoyens de notre vie quotidienne. En ce qui concerne notre territoire, je rajouterai simplement "l'essentiel est de bien vivre ensemble".

Je vous adresse à toutes et à tous mes vœux de santé, de prospérité et de bonheur pour 2017.

Le Maire,
José LORENZO



Le recensement

Le recensement de la population est organisé par l'Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques (INSEE), en partenariat étroit avec les communes.

A partir de 1801 et jusqu'en 1936, le recensement s'est déroulé tous les 5 ans. Pendant la période comprise entre 1946 et 1999, les intervalles ont varié entre 6 et 9 ans.

Depuis janvier 2004, les enquêtes de recensement annuelles ont remplacé le comptage traditionnel.

Tous les habitants ne sont plus recensés la même année :

- Tous les 5 ans pour les communes de moins de 10 000 habitants (1/5^{ème} des communes chaque année)
- Les communes de 10 000 habitants et plus réalisent chaque année une enquête de sondage auprès d'un échantillon de 8% de la population dispersé sur l'ensemble du territoire. Au bout de 5 ans, les résultats du recensement sont calculés à partir de ces échantillons

A quoi sert le recensement de la population ?

Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de dénombrer la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies.....

Sur le plan local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc...), moyens de transports à développer...

Protection des informations personnelles

Les procédures selon lesquelles se déroule le recensement sont approuvées par la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés).

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Les questionnaires sont exploités par l'INSEE (seul organisme habilité) de façon anonyme.

Cependant, vos nom et adresse sont nécessaires. Ceci afin d'éviter que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois.

Les agents recenseurs

Les agents recenseurs recrutés par arrêté du Maire, sont encadrés par le coordonnateur de l'enquête (élu ou agent de la collectivité), interlocuteur de l'INSEE.

Le déroulement de la collecte

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site Le-recensement-et-moi.fr. Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

MERCUS-GARRABET fait partie des 7 000 communes de moins de 10 000 habitants concernées par le recensement qui se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017.

3 agents recenseurs ont été recrutés. Il s'agit de :

- Mme Nathalie RONDEPIERRE
- Melle Aurore CEBRIAN
- Melle Laurie DE ROSARIO

Merci de bien vouloir leur réserver le meilleur accueil lorsqu'elles se présenteront à votre domicile
Thierry GUEDEAU, garde champêtre a été désigné coordonnateur de l'enquête.



LE DERNIER FORGERON DE MERCUS-GARRABET Pierre TARTIÉ

Celui qui savait dompter le fer et le façonner à sa volonté inspirait crainte et admiration à une époque pas si lointaine de la vie de notre village. Son travail fascinait le commun des mortels et en particulier les enfants attirés par son antre obscur d'où jaillissaient des flammes inquiétantes et des bruits tout aussi impressionnants.

Pierre TARTIÉ, était de ceux-là. Il était de ces maîtres du fer et du feu, qui savaient manier leurs outils puissants et fracassants dans une odeur de corne brûlée.

Quelques aînés se souviennent encore de sa forge et ne se font pas prier pour en évoquer le souvenir, faisant renaître l'atmosphère à la fois captivante et mystérieuse qui l'auréolait d'un prestige envié. Il était le fils de François TARTIÉ lui-même forgeron et aubergiste. A l'emplacement de la forge se dresse aujourd'hui un petit immeuble HLM bien tranquille. Et les coups de mailloche ne résonnent plus sur l'enclume mais juste dans les souvenirs de ceux qui aimaient venir voir s'activer le grand soufflet. Ce soufflet de forge était assez particulier, avec en guise de poignée celle d'un sabre ! Tous les enfants du village, surtout les garçons venaient s'essayer à son maniement sous l'œil vigilant du Maître. Le reste du temps c'était l'épouse dévouée qui activait le feu à la main.

L'ouvrage ne manquait pas et tous les éleveurs des villages voisins venaient faire ferrer leur bétail. D'Arnavé à Bompas en passant par Amplaing ou Garrabet chacun avait besoin de ses services lorsque les fers d'une bête étaient usés. Ce fer qui protégeait les sabots des animaux, était chauffé au rouge pour pouvoir être martelé et ajusté à la taille exacte du sabot. Protégé aussi bien des ruades que des étincelles brûlantes par la cuirasse de son épais tablier de cuir, il allumait son feu dès le matin au moyen de papier, de paille ou de vieux chiffons. Et les flammes s'élançaient en crépitant. Il chargeait ensuite son fourneau d'une pelletée de coke, qui laissait des scories, résidus incombustibles au milieu des braises incandescentes

La première bête de la journée pouvait être ferrée...

S'il s'agissait d'une vache ou d'un bœuf utilisés pour labourer, les sabots des pattes avant devaient garder une certaine souplesse et à cet effet, ils étaient pourvus d'un fer spécial comportant deux éléments. Pour plus de commodité et empêcher les mouvements incontrôlés, les vaches et les bœufs étaient placés dans un solide support appelé "métier". Ainsi emprisonnée la bête devenait moins dangereuse.



Pour les chevaux il n'existait qu'une seule forme de fer. Celui-ci comprenait 7 trous où venaient se loger les clous fixés dans la corne du sabot. Attention aux ruades !

Le forgeron ne jetait rien et réalisait les fers neufs en reprenant les anciens.

Pierre TARTIÉ était aussi un peu guérisseur à ses heures. On lui amenait parfois une bête blessée par un clou dans le sabot. Placé sur le "métier" et immobilisé, l'animal se voyait débarrassé du clou par les mains expertes. Un pansement était posé avec soin et permettait de remettre en place le fer protecteur.

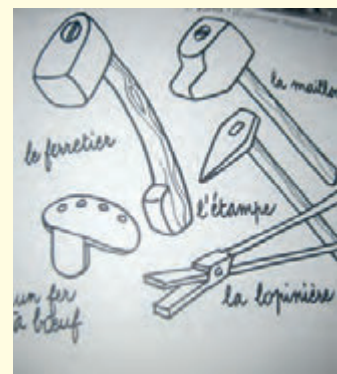
Il faisait également office de maréchal ferrant et réalisait des charrues, des bèches ou des pioches, ainsi que le bandage des roues de charrettes.

Mais le temps a passé et avec Pierre s'en est allé le dernier forgeron de notre village...

Son fils unique Edmond n'a pas suivi le même chemin.

La forge de Mercus a donc été fermée et les outils offerts au Musée "Les forges de Pyrène". Pourtant ils ne sont pas tout à fait oubliés puisque de temps en temps, on rallume le fourneau pour faire revivre, le temps d'un atelier, l'activité du forgeron. Et la flamme s'élance à nouveau, la mailloche retentit sur l'enclume faisant voltiger des étincelles éphémères... on croirait entendre les animaux protester à leur manière et sentir encore l'odeur âcre de la corne brûlée...

Josette RICHARD



HALLOWEEN : UNE TRADITION MAINTENUE

Au soir du 31 octobre, citrouilles, sorcières, fantômes et autres squelettes en quête de friandises, ont frappé à la porte des habitants de notre commune. Par crainte que la malédiction ne s'abatte sur eux, ces derniers ont été généreux.

Bravo et Merci aux enfants et à leurs parents pour cette soirée Halloween qui perpétue les traditions.



Défibrillateur

Six défibrillateurs sont en place sur le territoire de la commune :

MERCUS : 1 devant la mairie, 1 sur le mur du foyer Jean Moulin (ancienne gare).

AMPLAING : place Jean Marie Saurat (sous le lavoir).

GARRABET : Sous le lavoir chemin de Fontvieille.

JARNAT : sous le lavoir.

CROQUIÉ : devant l'ancienne école.

Utilisés à bon escient, ces appareils peuvent sauver des vies humaines. Une formation à leur utilisation a été organisée à l'initiative de la mairie. Dispensée bénévolement par le centre de secours et d'incendie de Tarascon, elle s'est tenue le 9 novembre dernier à 18 h salle de la Mairie.

Merci à Madame CANAL qui a animé cette séance.



CÉRÉMONIE DU SOUVENIR

Dans son message, le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire rappelle que "... Commémorer le 11 novembre, c'est répondre à la nécessité du souvenir, de l'hommage aux morts et de l'expression de notre reconnaissance... c'est aussi comprendre les droits des anciens combattants hérités de cette guerre et l'indispensable structure d'aide, de soutien et d'accompagnement...".

L'Office national des mutilés et réformés a été créé en 1916. Devenu l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, il remplit toujours ses missions de reconnaissance, de solidarité et de réparation au profit de tous les combattants.

En ce jour du 11 novembre, nombre de nos concitoyens se sont rassemblés autour du Maire et du Conseil Municipal pour se souvenir. Une gerbe a été déposée au pied de chacun des 2 monuments aux morts de notre commune.



APPRENEZ LES GESTES QUI SAUVENT.

La formation Prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1) est ouverte à tous, à partir de 10 ans, et ne nécessite aucune formation préalable. Quels que soient votre âge, votre profession et votre condition physique, vous pouvez apprendre à secourir votre prochain. Le PSC1 est une formation d'une journée, qui vous permettra d'apprendre des gestes simples à travers des mises en situations : comment prévenir les secours, protéger une victime, quels gestes effectuer en attendant l'arrivée des secours. (Site internet pompiers.fr)

Renseignez- vous auprès de l'union départementale de sapeurs-pompiers :

UDSP 09 - tél 05 61 60 82 80 - 31 bis, avenue du Gal de Gaulle, FOIX

REPAS DE QUARTIER

A Garrabet, chaque été, les riverains de l'impasse de la Bergerie et des rues voisines ont plaisir à se retrouver pour un repas de quartier organisé à tour de rôle. L'occasion est belle de découvrir de nouvelles recettes et de resserrer les liens amicaux...

Cette année, Karine et Jean-François ont franchi l'étape "voisinade" avec succès.

Le soleil avait décidé de boudier, mais la bonne humeur était au rendez-vous. Le tour de chant de Carlos, et les discussions pimentées d'actualité politique, ont animé ce moment de convivialité. Une journée fort réussie, placée sous le signe de la bonne humeur...

Rendez-vous est donc pris pour 2017.

le mot du maire

Les fêtes de fin d'année viennent de se terminer. Noël, le Nouvel An, deux moments hors du temps qui privilégient la famille et les amis et durant lesquels on tente d'oublier le quotidien souvent parsemé d'embûches.

Il ne faut pas pour autant délaisser nos concitoyens qui ont à affronter la solitude parfois dans la maladie. Entourons-les en leur témoignant de l'affection, et en leur apportant de l'aide. La solitude est un mal que nous devons combattre.

C'est dans ce but que nous organisons la traditionnelle "fête de Noël des séniors", préparée par Patricia TESTA et Roseline RIU, adjointes, aidées des conseillers municipaux et des membres du CCAS.

Souhaitons que l'année 2017 soit pour nous tous une année de rapprochement où des mains seront tendues vers celles et ceux qui ont besoin de soutien.

José LORENZO





S'il est une fête que le Maire et le Conseil Municipal ont à cœur de partager avec leurs concitoyens, c'est bien Noël.

C'est ainsi que le 10 décembre dernier dans la salle de la Mairie joliment décorée par les élus et les membres du CCAS, les aînés ont été conviés à se retrouver pour fêter Noël. Le savoureux repas agrémenté de la succulente "bûche de Noël" fabriquée par la boulangerie Amiel ont été appréciés de tous. Cette journée de fête s'est poursuivie sur la piste de danse où les amateurs ont pu s'élan- cer au son de la trompette.



Les enfants n'ont pas été oubliés...

Comme chaque année à pareille époque, la commune a organisé une fête de Noël pour les enfants des écoles.

A la cantine, Carole et Sarah avaient déployé tout leur savoir-faire pour leur préparer un repas de midi festif servi par l'équipe de l'ALAE. Roseline, Patricia et Albertine, élues étaient venu prêter main forte.

Le lendemain après-midi les enfants, aux- quels s'étaient joints les petits de la crèche, ont assisté à un spectacle auquel ils ont participé avec enthousiasme.

Le Père Noël a distribué les cadeaux, puis un goûter préparé et servi par les élus et les parents d'élèves a régalé tout le monde.



INFO ÉCONOMIQUE

La salon d'esthétique a pris ses nouveaux quartiers

Encouragée par sa réussite professionnelle, Amandine, notre esthéticienne Mercusienne, a dû quitter les locaux, devenus trop exigus, dans lesquels elle avait installé son salon à sa création.

Désormais, les clientes sont accueillies 18 place Jean Jaurès dans un espace plus grand et mieux adapté.

1 bureau d'accueil situé à l'entrée, et 3 cabines de soins permettent à Amandine et à Pauline, son employée, de s'occuper de ces dames dans une atmosphère paisible.

Amandine se plaît à confier à qui veut l'entendre qu'elle se sent bien ici, d'autant plus qu'elle y a passé une bonne partie de sa vie, lorsqu'elle y vivait avec sa grand-mère et sa grand tante.

De là où elles sont, "Mamie Berthe" et "Tantine Finote" peuvent contempler son parcours sans faute.



UN SAPIN DE NOËL INSOLITE

Quelques livres empilés, sur lesquels des décorations ont été posées, voilà de quoi est fait le sapin de Noël qui trône à la bibliothèque. Les lecteurs ont beaucoup aimé.



INFOS PRATIQUES

LE VERRE : MATIÈRE PREMIÈRE RECYCLABLE À 100 %

Le traitement du verre lorsqu'il est mis à la poubelle coûte 10 fois plus cher que lorsqu'il est déposé dans les containers destinés à cet effet. Aussi, soyons vigilants, apportons nos bouteilles et bocaux dans les récup-verre. De plus, mis à mauvais escient dans les poubelles classiques, ce verre peut blesser le personnel chargé du ramassage, ce qui serait regrettable. Pensez-y....

DÉCHETTERIE D'ARIGNAC

De nouveaux horaires d'ouverture au public ont été mis en place : 9 h / 12 h et 13 h 30 / 17 h du lundi au samedi inclus.



ELECTIONS

N'oubliez pas... pour participer aux élections présidentielles qui se dérouleront les 23 avril et 7 mai 2017, vous devez vous présenter au bureau de vote muni d'un justificatif d'identité : carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire (en cours de validité), carte vitale avec photo (en cours de validité) (service-public.fr)



JOURNÉES DU PATRIMOINE

Pour la 4^{ème} année consécutive, l'église Saint Louis de Mercus a ouvert ses portes au public à l'occasion des "Journées du Patrimoine".

Cette année l'association "Histoire du patrimoine Tarasconnais", a ajouté une corde, et pas des moindres, à son arc.

En effet, l'ensemble vocal "Unisson" a donné le dimanche matin un concert gratuit fort apprécié par la cinquantaine de personnes présentes.

Un épisode culturel fait d'un savant mélange d'histoire ancienne et de musique contemporaine. Merci aux organisateurs et plus particulièrement à Alain PFLIEGER qui a animé ces 2 journées.

LA BIBLIOTHÈQUE

Après un mois de fermeture durant lequel les bibliothécaires ont quelque peu réaménagé les locaux et mis en rayon de nouveaux ouvrages, la bibliothèque a rouvert ses portes.

De nouveaux lecteurs (une dizaine) sont venus grossir le rang des adhérents durant les semaines qui ont suivi la reprise. Une rentrée qui s'annonce fort prometteuse... Alors n'hésitez pas, venez emprunter romans, documentaires, CD, DVD et autres magazines, ils vous aideront à meubler les longues soirées d'hiver.



La Vie Scolaire

Place au spectacle pour les enfants

Juste avant les vacances d'automne, les enfants des écoles de notre commune ont bénéficié de 2 journées "spectacles" organisées par la Communauté des Communes et plus particulièrement par le Réseau de Lecture à la Demande (LAD).

Espace François Mitterrand à Tarascon, les enfants de l'école d'Amplaing ont chanté et dansé toute une après-midi, au cours du voyage "aux 4 coins du monde" orchestré par la compagnie "Vent de Sable".

Le lendemain, salle de la Mairie à Mercus, Sandrine ROUQUET, qui avait animé l'été dernier une balade contée dans les rues du village, a offert un spectacle aux jeunes Mercusiens. Les élèves des classes allant de la Grande Section Maternelle jusqu'au CE2, ont beaucoup ri des mésaventures de Georgio le coq "rocker" et de Freddy le lapin atteint de dépression.

Deux rendez-vous, 2 succès... qui en appellent d'autres.



La place Jean Jaurès à Mercus, décorée par les enfants

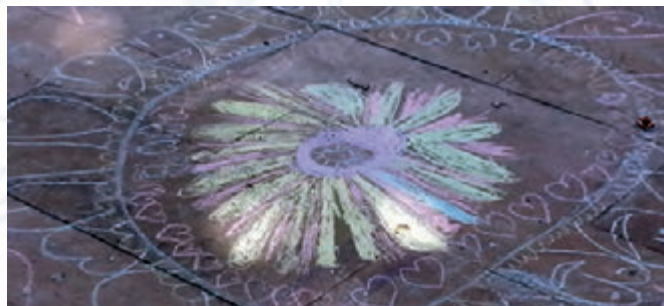
Laissons aux jeunes artistes le soin de vous présenter leur chef d'œuvre

"Chers lecteurs,

Nous avons visité le Jardin Extraordinaire de Lieurac et il nous a inspirés.

Nous y avons vu du "Land Art". Le "Land Art" est un art éphémère. Alors, nous avons fait des "mandalas" à la craie sur la place de Mercus, devant notre école. Pour faire des "mandalas", nous avons tracé des cercles avec un fil et une craie. Ensuite, nous avons décidé de rejoindre tous nos mandalas".

La classe de CE1 - CE2 de l'école Jean-Jaurès de Mercus



en
vue

Devoir de mémoire

Lors de la cérémonie commémorative du 11 novembre, 6 enfants des écoles de la commune, ont cité les noms des victimes de la Grande Guerre morts au combat et interprété avec beaucoup de ferveur la Marseillaise. Moment d'émotion intense qui a rappelé aux plus âgés d'entre nous les commémorations d'antan.

Merci aux enfants pour leur remarquable prestation, à leur institutrice Mme VALERO qui les a guidés, et aux parents qui leur ont permis de participer de façon active à ces cérémonies du souvenir.



LES TRAVAUX

- Chemin de Seignaux à Amplaing, les travaux nécessités par les dégradations occasionnées par les intempéries de 2014 ont été réalisés.
- Les travaux d'aménagement de la rue Gabriel Péri et impasse du 19 Mars 1962 à Mercus ont commencé par la réalisation du réseau de collecte des eaux de surface et du goudronnage de la chaussée.



LE FOOTBALL (SPAM)

Samedi 19 novembre les enfants de l'Ecole de Football E.F. SPAM, ont convié les sponsors, les élus de Mercus-Garrabet et de Saint-Paul de Jarrat, et les employés municipaux qui participent à la bonne marche du club.

Roselyne RIU, adjointe déléguée aux associations, accompagnée de Josette RICHARD, conseillère municipale, représentaient le Maire, empêché.

Avant de partager un copieux goûter avec l'assistance, les jeunes footballeurs ont reçu leur nouvelle tenue sportive : chaussettes, tee -shirt jaunes, sac et coupe-vent. En remerciement pour l'aide apportée, les partenaires se sont vu offrir un tee- shirt à l'effigie du club.

En attendant les fêtes de Noël, la sortie au Magicpark pour les moins de 7 ans et 9 ans, et le babyfoot géant et laser ball pour les 11-13 ans, les jeunes pousses auront à cœur de réussir leurs critères mis en place par le district de football de l'Ariège.



LES MYRTILLES DE L'AYNAT

Nos aînés ont fêté l'automne...

Ils étaient une trentaine à se retrouver, à la salle Jean Moulin, dimanche 23 octobre dernier pour fêter l'automne. Crudités, cassoulet, et Tiramisu ont régalé nos convives. L'après-midi s'est poursuivie dans la convivialité et la bonne humeur. Alors que certains disputaient des parties de cartes acharnées, d'autres en profitaient pour se lancer dans des bavardages sans fin, évoquant pèle mèle, « le temps passé », l'actualité, les joies familiales et les petits tracas quotidiens.

Cette agréable journée restera, n'en doutons pas, gravée dans la mémoire de chacun.



SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE 2016

• Hameau de Jarnat

- Travaux d'éclairage public – Une étude a été réalisée par le SDE 09. Le montant des travaux s'élèverait à 36 360 € pris en charge à hauteur de 50% par le SD E09. Le solde sera financé par la commune. Voté à l'unanimité
- Réfection des réseaux électrique, (y compris branchements), et téléphone : ces travaux seront inscrits dans un programme d'électrification rurale.

• Budget de la commune

Une décision modificative pour un montant de 19 000 € a été prise à l'unanimité.

• Travaux

G. FLORÈS, adjoint délégué aux travaux fait le point sur les prévisions et l'avancement des travaux en cours.

• Rentrée scolaire

Effectif de 111 élèves répartis de la façon suivante : 28 à Amplaing, 83 à Mercus P. Testa, adjointe déléguée à la "vie scolaire" précise que la commission a mis en place une réglementation (cantine, ALAE, transports) dont les parents ont été informés.

• Recensement de la population

Le Maire précise que le recensement de la population débutera le 19 janvier pour se terminer le 18 février 2017.

Th. GUEDEAU, garde champêtre a été désigné "coordonnateur" par le Conseil Municipal. 3 agents recenseurs seront recrutés par Arrêté du Maire.

Voté à l'unanimité

• Règlementation de la circulation

- Au vu du nombre d'incivilités constatées, un arrêté municipal, règlementant la circulation rue du Fournil à Mercus sera pris. Approuvé à l'unanimité
 - Le SMDEA demande que soit pris un arrêté permanent de circulation pour les travaux et les dépannages qu'il effectue sur la commune.
- Approuvé à l'unanimité

• Questions diverses

Initiation de la population au maniement d'un défibrillateur : Josette RICHARD est chargée de contacter le centre de secours et d'incendie de Tarascon afin de fixer la date et le lieu de la séance.

SÉANCE DU 21 OCTOBRE 2016

• Travaux

Le Maire informe l'assemblée que le SDE09 (syndicat d'électrification) a attribué à la commune deux aides financières



concernant les travaux réalisés à Jarnat sur le réseau électrique : 118 500 € pour l'effacement de réseau et 8 000 € pour le branchement du réservoir d'eau

• Personnel

- Création d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe dans le cadre d'un "contrat d'emploi d'avenir" (aide à la cantine). Voté à l'unanimité.
- Mise en place du régime indemnitaire intégrant une partie des primes dans le salaire de base. Voté à l'unanimité.

• Convention avec la SPA

Le Maire propose qu'une convention soit passée avec la SPA. Cette convention signée pour 3 ans permettra à la commune d'amener les chiens et chats errants à la SPA. Elle précise que la participation financière versée à la SPA par la commune est calculée de la façon suivante :

- 2017 : 1,13 €/habitant
- 2018 : 1,15€/habitant
- 2019 : 1,17 €/habitant

Voté à l'unanimité

SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 2016

• Maison de santé pluridisciplinaire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de ne pas appliquer la Taxe Locale d'Équipement à la construction de la maison de sante pluridisciplinaire.

• Personnel

- Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de renouveler le poste "d'adjoint technique occasionnel" occupé par l'employé chargé de

l'acheminement des ordures ménagères collectées au hameau de Croquié, à Mercus.

- Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder une gratification de fin d'année à l'agent recruté dans le cadre du "contrat d'emploi d'avenir".

• Travaux

G. FLORÈS, adjoint délégué aux travaux fait un état de situation des travaux en cours, et des devis mis à l'étude.

Il donne le compte rendu des projets de travaux examinés en commission en vue de la préparation des dossiers de demande de la dotation d'Etat 2017 (DETR).

• Finance

Sur proposition du Maire, Président de la Commission "Finances", le conseil municipal approuve à l'unanimité la décision modificative n°3 à apporter au budget de l'exercice 2016.

• Questions diverses

- Sur proposition du Maire, le conseil municipal décide d'octroyer une subvention exceptionnelle de 500 € au Centre de Secours du Pays de Tarascon. Il est rappelé qu'un sapeur-pompier volontaire est venu animer une séance de formation à la manipulation des défibrillateurs.

- Le Maire donne lecture du courrier de Madame la Préfète de l'Ariège qui informe du montant de la dotation versée à la commune pour l'accueil des réfugiés.

Voici en quelques lignes retracée, par la Présidente, la vie de l'association des parents d'élèves des écoles de notre commune.

Madame Audrey DESENZANI, Présidente, assistée d'une Trésorière, Madame Nathalie DUPUY et d'une secrétaire, Madame Stéphanie DUPUY, en assurent la gestion.

Elles sont aidées dans leur tâche par Elodie MONLONG, Stéphanie RODRIGUES et Laetitia CASTAING respectivement Présidente, Trésorière et Secrétaire adjointes.

Une liste de projets a été dressée pour l'année scolaire 2016/2017. Certains ont déjà été réalisés, d'autres le seront dans les prochains mois.

La vente des chocolats de Noël a débuté en octobre pour se terminer à la mi-décembre.

Le vide grenier a eu lieu le dimanche 27 novembre à la salle polyvalente

Nous avons apporté notre aide pour la distribution du goûter, servi lors de la fête de Noël organisée par la commune le vendredi 16 décembre.

Dimanche 12 mars prochain après-midi, se déroulera à la salle polyvalente de Mercus le traditionnel loto des écoles

L'organisation du Carnaval reste à définir car il n'aura plus lieu pendant le temps scolaire

La fête des écoles, se tiendra le 1^{er} juillet 2017 au communal d'AMPLAING. La mairie, l'ALAE et les enseignants participeront à la mise en place de cette journée récréative qui clôture l'année scolaire.

Notons toutefois, que le Marché de Noël ne s'est pas tenu cette année. Cependant cette manifestation, chère aux enfants, reste un projet auquel nous sommes attachés. Aussi tout sera mis en œuvre afin qu'il puisse être organisé dans les années futures.

Petite précision qui a son importance : les recettes obtenues grâce à certaines de ces manifestations, servent à financer les projets pour les enfants des écoles.



VIDE GRENIER

Cette année encore, le vide grenier organisé en novembre a remporté un vif succès. Les nombreux exposants étaient ravis de faire le vide chez eux, tout en profitant de la convivialité qui a marqué cette journée.

Boissons chaudes ou fraîches, casseroles, crêpes et gâteaux étaient proposés aux visiteurs venus en nombre fureter, à la recherche de l'objet rare ou insolite.

Bravo et merci aux bénévoles qui ont assuré la réussite de cette manifestation.

Etat Civil

NAISSANCES

30 septembre 2016 : Emy PIETTE
27 octobre 2016 : Timéo BEGUIN
27 novembre 2016 : Mohamed CHOUARFIA
30 novembre 2016 : Évan VILNET BUILLES
Félicitations aux heureux parents.

MARIAGES

15 octobre 2016 :
Maria, Hélène DA FONSECA
et Thierry VIRENQUE
5 novembre 2016 :
Maryvonne POMIÈS
et Georges DERAMOND
*Meilleurs vœux de bonheur
aux nouveaux époux.*

DÉCÈS

6 novembre 2016 : Camille CLASTRES
8 novembre 2016 : Jacqueline GIROU
15 novembre 2016 : Guy LAFAILLE
*Sincères condoléances
aux familles endeuillées.*

animations

LOTOS

VENDREDI 3 MARS 2017

LAP HAF

(ÉCOLE DE FOOT BALL)

DIMANCHE 12 MARS 2017

ASSOCIATION

DES PARENTS D'ÉLÈVES

(APEEMGA)

TOURNOIS DE TENNIS

DU 31 MARS AU 17 AVRIL 2017

ADULTES

DU 8 AU 17 AVRIL 2017

JEUNES